

LA FAMILLE RECOMPOSEE

Objectif de cette journée :

Bien appréhender la problématique juridique et fiscale des familles éclatées et recomposées et ou en présence d'enfant handicapé, majeur incapable.

Maîtriser la mise en place de stratégies reposant sur divers outils patrimoniaux et juridiques permettant de pallier les imperfections de la loi (choix du statut du nouveau couple, protection des enfants non communs, etc...).

Illustration au travers de cas pratiques

Animatrice :

**Maître Thierry LEGEAY,
FIDROIT**

**Date : Vendredi 13 janvier à Montpellier
8 h 30 à 18 h**

Lieu : Restaurant Le Mazerand à Lattes (34)

Nombre de place limitée aux 25 premiers inscrits

Bulletin d'inscription :

Société :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Email :

Paiement (chèque à l'ordre de l'association Alliance & Patrimoine) à joindre avec le bulletin d'inscription pour la prise en compte de l'inscription.

Prix de la journée : 150 € (repas compris)

Non remboursable

Adresse : Thierry SOUQUET, Président d'Alliance et Patrimoine

5 bis Cours Mirabeau – 11 100 Narbonne

Portable : 06.07.26.52.57 ✉ thierry.souquet@allianceetpatrimoine.com

www.allianceetpatrimoine.com